



Secrétariat

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/1998/27  
24 septembre 1998

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMITÉ D'EXPERTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT  
DES MARCHANDISES DANGEREUSES

(Vingtième session,  
Genève, 7-16 décembre 1998,  
point 2 d) de l'ordre du jour)

TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT  
DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Nouvelles propositions

Codage en couleurs pour les fûts

Transmis par l'expert de l'Afrique du Sud

**Rappel**

Les conditions socioéconomiques actuelles en Afrique du Sud font des conteneurs de produits chimiques usagés un bien précieux pour le stockage de l'eau, la cuisine et comme matériau de construction. La conséquence, en est de nombreux empoisonnements accidentels. Il est probable que ce problème n'est pas limité à l'Afrique du Sud et que d'autres pays en développement y sont aussi confrontés.

Certes il est important d'instruire la population des moyens utilisés pour indiquer les risques, par exemple le numéro ONU et les symboles de risque. Mais, le codage en couleurs et le marquage des étiquettes au moyen des symboles de risque sont insuffisants, les étiquettes étant enlevées lors du commerce des fûts vidés. Les résidus qui y restent présentent alors un danger inconnu pour une population non avertie.

La mise en application d'un système de codage en couleurs pour les fûts destinés au transport de produits chimiques dangereux pourrait faciliter l'identification de certains types de matières, à tous les stades : stockage, distribution et élimination.

**Propositions**

1. Il est proposé d'utiliser un codage en couleurs pour les fûts destinés au transport de produits chimiques.

2. Si le Comité adopte le principe du codage en couleurs, celles qui pourraient être utilisées sont les suivantes :

Rouge ou orange	-	Matières toxiques
Bleu	-	Matières corrosives et inflammables
Jaune	-	Matières comburantes et peroxydes organiques
Vert	-	Matériaux non dangereux

D'autres couleurs pourraient convenir à condition d'être utilisées à l'échelle mondiale.

-----